



Bouillargues
en costières

APPEL A CANDIDATURE

Location d'une parcelle agricole communale
de 6,59 ha divisibles

Date et heure limites de réception des offres :

Vendredi 09 décembre 2022 à 12:00

**Bail rural à clauses
environnementales
9 ans renouvelables**

LA COMMUNE

Bouillargues est une commune de 6 500 habitants située dans le Gard, au sud de Nîmes (10 km de Nîmes) et à 8 km de la gare TGV Nîmes Pont du Gard.

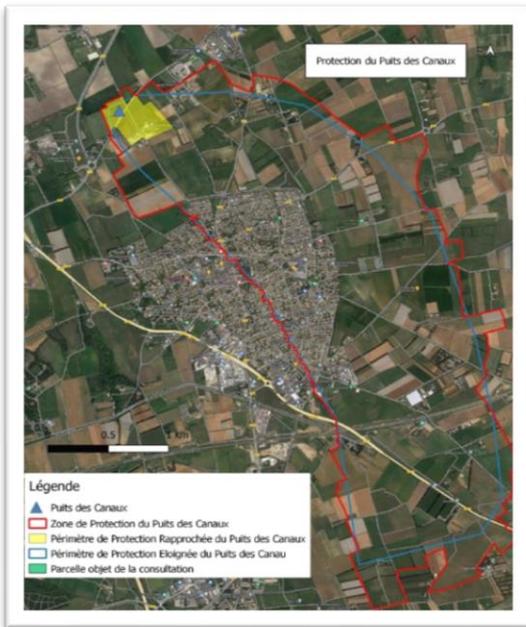
Tous services et commerces de proximité sont présents dans le village. Bouillargues possède école maternelle et élémentaire, 2 écoles privées et un collège.

LA PARCELLE

- Parcelle de 6,5896 ha située à l'est du village, divisible en 5 lots de 0,8 ha à 1,7 ha
- Entourée de parcelles agricoles (maraichage, oliviers, vignes...), de pâturages et d'une zone de loisir (skate-park)
- Non exploitée depuis 2019 (dernière production : courgettes)
- Irrigation possible par borne BRL sur site (15 m³/h - borne activée)
- Partiellement clôturée
- Accès direct par route goudronnée



- ☞ Présence de haies autour et dans la parcelle
- ☞ Présence de ruches sur la parcelle



PROTECTION DE L'EAU

La parcelle est comprise dans la zone de protection du Puits des Canaux. Situé sur la commune, cet ouvrage alimente en eau potable Bouillargues et Garons à partir de la nappe de la Vistrenque. Cette ressource est très vulnérable à la pollution par les pesticides et les nitrates et le puits a été classé prioritaire afin de reconquérir la qualité de l'eau captée.

La parcelle est également située :

- En zone agricole protégée où toute construction (même agricole) y est interdite - Pas de bâtiment à disposition
- Dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
- Dans une Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

La commune recherche un ou plusieurs candidats pour mettre en valeur sa parcelle agricole :

La commune souhaite soutenir un projet en respect avec ses préoccupations environnementales et sa vision de l'agriculture : le plus respectueux possible de l'eau et de l'environnement tout en restant économiquement viable et inséré dans le tissu local.

- Type de culture non imposé **MAIS** diversification demandée et monoculture interdite
- Conduite en AB
- Projet en agroécologie (agroforesterie, permaculture, agriculture de conservation des sols, biodynamie...) ; valorisation des haies présentes sur le site *Accompagnement SCOP AGROOF prévu*
- Projet d'installation ou de confortation d'une exploitation existante **MAIS** structure « à taille humaine *Accompagnement CA30 prévu*
- Circuits courts privilégiés par la commune (vente sur place possible **MAIS** sans création d'infrastructure sur la parcelle)
- Intégration de l'activité dans le tissu économique et social de la commune de Bouillargues

Profil recherché :

- Capacité de gestion d'une exploitation
- Expérience agricole fortement recommandée
- Capacité à réaliser les investissements et la mise en route
- Capacité à travailler en collaboration avec les partenaires locaux du projet
- Capacité de dialogue et d'insertion dans le tissu local

Règlement de l'appel à candidature et Dossier de candidature :

<https://bouillargues.fr/actualites>

mairie@bouillargues.fr (en précisant dans l'objet du mail : « DOSSIER DE CANDIDATURE - Bail rural ZH336 »)

Contact :

EPTB Vistre Vistrenque : Marie-Dominique GRAS, Animatrice Captages Prioritaires
06 47 90 16 26 - md.gras@vistre-vistrenque.fr.

